



Luxembourg, le 21 juillet 2005

**Communiqué de presse de la Direction de la Santé
Foyer d'infections à Hantavirus de type Puumala au Luxembourg**

Précautions à adopter dans la zone concernée par les personnes exerçant des activités à risque

Depuis mars 2005, 11 cas d'infections virales à Hantavirus séro-type Puumala ont été notifiés au Luxembourg. 9 cas sont des résidents du Luxembourg, 2 cas résident à l'étranger (Belgique et France). Dans ces pays aussi, des foyers épidémiques ont été signalés depuis mars 2005 à proximité du Luxembourg.

Tous ces cas se situent dans la région : Mersch - Ettelbrück - Beaufort - Bollendorf-Pont - Weilerbaach.

Caractérisation de la maladie

L'infection à Hantavirus de type Puumala est une maladie de gravité variable dont l'évolution est généralement bénigne. La maladie peut néanmoins, dans certains cas, entraîner des problèmes rénaux suffisamment sérieux pour conduire à l'hospitalisation des personnes atteintes.

La durée d'incubation moyenne est de 15 jours (une semaine à deux mois).

Le réservoir du virus (Hanta Puumala) est une souris, le campagnol roussâtre.

Le virus peut être isolé dans la salive, les urines et les excréments de l'animal. L'homme se contamine généralement en inhalant des poussières contaminées par les excréta des animaux infectés. Il n'existe pas de transmission d'Homme à Homme.

Activités à risque

Les activités à risque sont liées au mode de contamination par inhalation:

- professions ou activités dans le secteur forestier, agricole ou du bâtiment, travail du bois en forêt,
- travaux de terrassement,
- travaux de nettoyage de locaux inhabités (granges, hangars, maisons de week-end, etc.).

Précautions à adopter dans la zone concernée **(région entre Mersch et Ettelbrück au Centre et Bollendorf-Pont et Weilerbaach à l'Est)**

Il est recommandé aux personnes qui s'adonnent aux activités précitées ainsi qu'à celles qui constatent la présence de nombreux rongeurs, de respecter les consignes suivantes :

Afin d'éviter le contact avec les excréments de rongeurs pouvant contenir des hantavirus, il est recommandé de :

- mettre un pansement sur toute blessure avant de manipuler du bois ou de travailler la terre en bordure de forêt ;
- mettre des gants de caoutchouc ou de latex pour manipuler des rongeurs morts ou vivants ou leurs nids.

Afin d'éviter l'inhalation de virus, il est recommandé :

- en forêt ou en bordure de forêt de mettre éventuellement un masque ou, du moins, se mettre dos au vent pour manipuler du bois ou de la terre ;
- d'éviter de rentrer dans des locaux fermés en forêt ou en bordure de forêt ;
- d'aérer et d'asperger d'eau (ou mieux, de désinfectant ou d'eau de javel) avant de balayer dans des locaux ayant été fermés longtemps, susceptibles d'avoir abrité des rongeurs (de préférence, utiliser l'aspirateur plutôt que le balai).

Par ailleurs il est rappelé que la dératisation régulière permet d'éviter la contamination dans les maisons. Deux techniques de dératisation peuvent être utilisées :

- appâts empoisonnés pour campagnols (vendue dans les jardinerie) présentés en tas de 20 à 30 grammes dispersés le long des murs et renouvelés tant qu'ils sont consommés ;
- pièges (tapettes classiques) appâtés avec un morceau de carotte ;
- quelle que soit la méthode employée, il est important de manipuler les cadavres avec des gants de caoutchouc. Le mieux est ensuite de les brûler ou de les mettre dans un sac plastique avant de les jeter à la poubelle.

Quelques mesures simples permettent également d'éviter que les campagnols ne rentrent dans les maisons :

- placer la nourriture dans des endroits inaccessibles aux rongeurs ;
- empêcher l'accès des rongeurs dans les habitations en bouchant les ouvertures ;
- éliminer les abris utilisables par les rongeurs.

Personnes à risque : En cas de symptômes

En cas de syndrome grippal accompagné d'importantes douleurs musculaires ou dorsales, de fièvre avec frissons, céphalées, et éventuellement de troubles de la vision

et survenant après une activité à risque:

il est important de consulter un médecin en lui signalant cette activité ou ce contact avec des rongeurs susceptibles de représenter un facteur de risque pour l'infection à Hantavirus type Puumala.

Informations supplémentaires

Pour tout renseignement supplémentaire veuillez contacter la division de l'inspection sanitaire au téléphone 478 5658 ou consulter le site web du ministère de la santé www.ms.etat.lu/